

DEFRESNE Florence (Identifiant n° 7250)

Atelier 4 : « Enfants et jeunes en difficulté ou situations difficiles ? » sous la responsabilité de Dominique MILLET

**Comment favoriser l'intégration des jeunes à haut potentiel dans l'école ?
ou l'accompagnement d'écoles en projets.**

Mots clés : Haut potentiel – Intégration – Scolarité.

1. Contexte de la recherche

Depuis 1999-2000, une recherche-action inter universitaire commanditée par le Ministère de l'Enseignement secondaire en Communauté française de Belgique s'intéresse aux difficultés que rencontrent les **enfants et adolescents à haut potentiel**, leurs familles, leurs enseignants. Les deux premières années de travail ont essentiellement été consacrées à des aspects de recherche concernant cette problématique (revue de la littérature, contact avec des expériences à l'étranger, rencontre avec 94 situations de jeunes et mise en évidence de caractéristiques communes, réalisation de brochures d'information, sensibilisation des professionnels, ...). Depuis 2002, la recherche-action s'articule autour des différents objectifs et tâches liées à :

- la mise en place d'un « réseau inter universitaire d'écoute et d'accompagnement des jeunes à haut potentiel » ;
- l'accompagnement de projets lancés dans des établissements d'enseignement secondaire en Communauté française et visant l'intégration des jeunes à haut potentiel ;
- la construction d'un savoir et d'une expertise dans le domaine du haut potentiel.

De par sa configuration particulière, la recherche-action inter universitaire a en outre favorisé le développement d'un réseau de compétences basé sur un travail d'équipe solide qu'il importe de souligner.

2. Méthodologie

En juin 2002, 12 établissements scolaires et/ou internats ont répondu positivement à l'**appel à projet** lancé par Monsieur le Ministre Pierre Hazette et se sont vus accompagnés par les équipes de recherche dans leur réflexion psychopédagogique en vue d'une meilleure

intégration de ces jeunes dans le milieu scolaire. Une des missions premières de l'école n'est-elle pas de veiller à la socialisation des enfants qui lui sont confiés ?

Fondés sur des constats, des besoins plus ou moins identifiés, les projets mettent en œuvre des **démarches psychopédagogiques** intégrant tous les jeunes, **avec une attention particulière aux jeunes à haut potentiel** : c'est en fonction des besoins affectifs, cognitifs, sociaux et de valeurs qui les caractérisent que sont réfléchis les aménagements du temps scolaire et parascolaire. Des équipes tentent ainsi d'offrir une organisation plus souple en vue d'apprentissages nouveaux répondant aux intérêts personnels de chaque élève pendant que d'autres s'interrogent sur les méthodes et les contenus, les outils mis à disposition ou sur la mise en place d'un soutien personnalisé.

Par ailleurs, une **analyse des ressources** existantes dans chaque établissement fait l'objet d'une attention particulière auprès des équipes éducatives dans l'optique d'une prise de conscience des pratiques, des routines qui différencient un établissement d'un autre et lui donnent son originalité, son identité. Au travers de cette lecture, l'enseignant vise l'optimisation de son propre fonctionnement et de celui du jeune qui lui est confié : c'est l'**approche différenciée** qui est ici mise à examen.

Précisons encore qu'une grande diversité d'établissements a répondu à l'appel à projet car la problématique du haut potentiel concerne tous les milieux socioculturels, toutes les filières et tous les niveaux d'enseignement.

En filigrane, l'**accompagnement des équipes universitaires** ouvre et alimente la réflexion en terme d'attentes, d'intentions, de valeurs, d'action(s) et d'évaluation.

3. Une illustration : le « Projet + »...

Dans l'un des établissements qui collaborent à la recherche-action inter universitaire, la pédagogie du projet est présente depuis plusieurs années et dynamisante pour l'ensemble de l'équipe éducative. La pédagogie différenciée et les pratiques d'innovation font partie intégrante de l'enseignement. Un projet spécifique a – par ailleurs – été élaboré dans le cadre de cette recherche : il permet aux élèves désireux d'en faire « plus » de réaliser des projets personnels, soit en étant détachés des cours où ils sont très (trop) rapides, soit pendant leurs temps libres (heures d'études, temps de midi, ...).

Partant de l'observation directe d'élèves à haut potentiel, c'est le besoin de reconnaissance, d'une part et de « nourriture intellectuelle », d'autre part, qui est ici visé. S'ennuyer en classe est en effet préjudiciable, à la fois pour l'élève qui perd son temps et pour la classe qu'il perturbe parce qu'il n'a rien d'autre à faire.

« D'une part, la pédagogie active mise en place au 1^{er} degré (classes-projets) constitue une réponse à la problématique des élèves à haut potentiel. (...) » Les classes-projets, où sont exploitées la motivation par projets, la pédagogie différenciée et la pratique du travail en groupe, intéressent et dynamisent les élèves car ils sont amenés à réaliser des projets concrets qu'ils peuvent montrer à d'autres. La pédagogie différenciée (utilisation de fiches individuelles autocorrectives) permet à chacun de travailler à son rythme.

« D'autre part, nous avons choisi d'expérimenter une façon inédite de pousser nos élèves de tous les niveaux à se montrer curieux et avides d'apprendre. Tout élève qui travaille très vite et très bien dans une discipline peut, s'il le désire, obtenir l'autorisation du professeur de quitter le cours à certaines heures pour aller travailler sur un projet individuel, son propre « projet + ». Les élèves qui ne remplissent pas ces conditions peuvent également travailler sur un projet + pendant leurs heures d'étude et pendant le temps de midi. (...) Nous avons choisi de ne pas étiqueter les élèves et c'est pour cela que nous travaillons de façon ouverte. Les élèves qui ont un projet + ne sont pas nécessairement « surdoués » et nos élèves « surdoués » ne participent pas nécessairement à cette activité, d'autant plus que nous leur proposons d'autres façons de s'épanouir (troupes théâtrales, chorales, concours littéraires, scientifiques, mathématiques, sportifs, etc.) »

4. Bilan et perspectives

Après une première année d'expérience(s), il s'avère que **la mise en œuvre d'un projet adapté aux jeunes à haut potentiel a été dynamisante pour l'ensemble des établissements** et a permis de pointer les ressources existantes, de les exploiter au mieux, de stimuler l'équipe et de créer du neuf. Certaines écoles se sont dotées d'appuis théoriques, ont créé des outils de recueil d'information et se sont mises en démarche dans une réflexion pédagogique plus large. De manière générale, on constate un **élargissement et une diversification des actions** menées au sein des établissements. Pour certains, la réflexion se focalise maintenant sur la manière la plus adéquate possible d'intégrer les activités pendant les heures scolaires. Une partie importante des activités mises en œuvre dans le cadre des projets sont en effet réalisées en dehors des heures de cours. La mise en question des pratiques pédagogiques sera ainsi au centre des occupations tout au long de cette année. Plusieurs établissements s'interrogent, par exemple, sur la manière de faire face à l'ennui en classe voire au décrochage.

Progressivement, de **nouveaux établissements** ont manifesté un intérêt par rapport à la recherche et ont décidé de se mettre en réflexion et/ou de s'inscrire dans le projet. Avant d'entreprendre toute action, les directions ont parfois sollicité l'intervention des chercheurs pour la formation continuée de l'équipe éducative à la question du haut potentiel ainsi qu'aux critères de réussite d'un projet. Partant de là, le type de projet à mettre en place en vue d'une intégration optimale des jeunes à haut potentiel dans chaque établissement a été ou sera défini. Ici et là, des **collaborations avec l'enseignement primaire** voient également le jour.

Les projets initiés suscitent l'**intérêt de nombreux élèves**. Ils constituent un moyen de rencontrer d'autres élèves avec les mêmes centres d'intérêt. Grâce au projet, les jeunes peuvent aussi trouver une tierce personne avec laquelle il leur est possible d'établir une relation privilégiée, offrant un lieu d'écoute et d'expression. De plus, pour bon nombre d'établissements, cette personne « ressource » peut aussi les aider au niveau des méthodes, souvent défaillantes, de l'organisation du travail, de l'apprentissage. Certains établissements ont eu de nombreux retours positifs de la part des parents.

Pour une partie des établissements, une **sensibilisation de l'ensemble de l'équipe éducative** a été réalisée. Cette information a permis de faire prendre conscience aux membres du corps professoral de la problématique du haut potentiel et de les sensibiliser à la nécessité de la mise

en œuvre d'un projet pour ceux-ci. Cette sensibilisation a également été pour certains l'occasion d'impliquer d'autres enseignants dans le projet. Il semble toutefois que la problématique du HP provoque encore certaines réactions négatives et que certains enseignants restent assez fermés ou réservés face à cette question. Dans certains établissements, de nombreuses représentations stéréotypées sur les jeunes à haut potentiel circulent encore parmi les enseignants et témoignent d'une crainte de stigmatiser ces enfants. La sensibilisation du corps professoral reste donc un objectif majeur pour pouvoir mener à bien ce type de projet. Le but est de créer une véritable collaboration ouverte avec l'ensemble de l'équipe éducative en vue de favoriser la continuité et l'efficacité des actions.

Dans le même sens, l'instauration d'une **collaboration avec le Centre Psycho-Médico-Social** est nécessaire. Dans beaucoup d'établissements, des collaborations de plus en plus étroites ont été instaurées avec les membres des Centres PMS qui participent activement à la réflexion quant à la mise en place ou la continuité des projets. Ils sont des partenaires importants de la pérennité des actions.

A plus court terme – cette fois, les différentes personnes impliquées travaillent à la **constitution d'une grille d'observation et/ou d'identification, des enfants à haut potentiel**, reprenant les caractéristiques de ces jeunes. Cette grille – qui répond à une réelle demande – sera mise à disposition de l'ensemble des enseignants de l'établissement. Un **portail Internet** est également en cours de construction.

5. Références bibliographiques (extrait)

- Campbell, B. (1999). *Les intelligences multiples : Guide pratique*. Montréal : Les éditions de la Chenelière.
- Colangelo, N. & Davis, G.A. (1997). *Handbook of Gifted Education*. 2d Edition. Needham Heights : Allyn & Bacon.
- Côte, S. (2002), *Doué, surdoué, précoce : l'enfant prometteur et l'école*. Paris : Albin Michel.
- Gardner, H. (1996). *Les intelligences multiples. Pour changer l'école: la prise en compte des différentes formes d'intelligence*. Paris: Retz Psychologie.
- Grégoire, J. (2000), *L'évaluation clinique de l'intelligence de l'enfant : Théorie et pratique du WISC-III*. Liège : Mardaga.
- Ministère de la Communauté française de Belgique (2001). *Les enfants et les adolescents à haut potentiel : Rapport intermédiaire de la recherche-action inter universitaire (FUNDP, U.C.L., U.L.B., ULg, U.M.H.), 28 février 2001*. Polycopié. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique.
- Ministère de la Communauté française de Belgique (2001). *Les enfants et les adolescents à haut potentiel : Rapport final de la recherche-action inter universitaire (FUNDP, U.C.L., U.L.B., ULg, U.M.H.), 31 août 2001*. Polycopié. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique.
- Siaud-Facchin, J. (2002), *L'enfant surdoué : L'aider à grandir, à réussir*. Paris : Editions Odile Jacob.